



STRUCTURE MULTI-ACCUEIL
les petits loups

ANNEXE : PLANCHER ET PLAFOND DE RESSOURCES POUR LE CALCUL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES ANNEES 2023 ET 2024

ANNEE 2023 :

Les taux d'effort sont identiques à ceux énoncés dans le règlement de fonctionnement

Plancher de ressources : 754,16 euros par mois

Plafond de ressources : 6000 euros par mois

ANNEE 2024 :

Les taux d'effort restent identiques à ceux énoncés dans le règlement de fonctionnement

Plancher de ressources :

765,77 euros par mois

Plafond de ressources :

- **6000 euros par mois du 1^{er} janvier au 31 août 2024**
- **7000 euros par mois à partir du 1^{er} septembre 2024**